



[Inscription aux cours d'apprentissage du codage](#)

SCRATCH

Chers parents,

L'école Notre Dame des Anges et Timecode proposent des ateliers de codage et de programmation informatique les mercredis matin de septembre 2023 à juin 2024.

Vous trouverez ci-dessous et en pièce-jointe les informations nécessaires à l'inscription de vos enfants de CE2-CM1-CM2.

Apprendre à coder, à l'école avec le logiciel "Scratch", est un excellent moyen d'acquérir des compétences et des savoirs-être utiles pour évoluer dans la société d'aujourd'hui comme de demain. En codant, les enfants développent leur logique et structurent leur raisonnement. Ils apprennent à se tromper et à réfléchir avec les autres pour trouver une solution. Apprendre à coder aux enfants, c'est les préparer à l'avenir.

Qu'est-ce que Scratch? (<https://scratch.mit.edu/>) Coder n'est pas réservé aux "geeks" ou aux futurs ingénieurs. Scratch est un langage de programmation créé pour les enfants à partir de 8 ans. Il permet de créer des algorithmes c'est-à-dire une suite d'instructions qui sera exécutée par l'ordinateur. Il se présente sous la forme de blocs à assembler comme des Legos !

Durant les ateliers, les enfants pourront créer des animations, des histoires interactives, des quizz, un jeu-vidéo, un escape-game... Les activités proposées leur permettront de lire des algorithmes afin de prévoir un résultat et de résoudre des bugs.

Le saviez-vous? Au brevet des collèges, les élèves de troisième ont un exercice de programmation par blocs à résoudre ! Au lycée, la programmation informatique ne se fait plus par blocs mais de manière textuelle avec le langage Python. S'initier au codage dès le plus jeune âge permet aux enfants d'acquérir les fondamentaux de l'informatique.

Une réunion d'information sera proposée le vendredi 8 septembre 2023 à 16h45 à l'école primaire Notre-Dame-des-Anges.

Début des cours : Le mercredi 20 septembre 2023 entre 9h et 12h en fonction des inscriptions.

Merci de retourner ce coupon si vous souhaitez inscrire votre enfant pour l'année scolaire 2023-2024 (à retourner au secrétariat de l'Ecole Notre-Dame-des-Anges 15 jours après réception du dossier).

Grégori Dusart

Codage primaire 2023-2024 (coupon à remettre au secrétariat 15 jours après réception du dossier)

Je soussigné(e) :

Parent de :

En classe de :

Je souhaite inscrire mon enfant en 2023-2024 de 9h à 10h

Je souhaite inscrire mon enfant en 2023-2024 de 10h à 11h

Je souhaite inscrire mon enfant en 2023-2024 de 11h à 12h

Contact mail :

Contact téléphonique (portable) :